



SMHAR

SYNDICAT MIXTE D'HYDRAULIQUE AGRICOLE DU RHONE

234, rue Général de Gaulle – BP 53 - 69530 BRIGNAIS

☎ 04.72.31.59.90 ☎ 04.78.05.22.62 - smhar@smhar.fr - <http://www.smhar.fr/>

RESUME NON TECHNIQUE

Dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'EST LYONNAIS (SAGE EST LYONNAIS) auquel il participe activement, le Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône (SMHAR), maître d'ouvrage des installations structurantes d'irrigation collective du département du Rhône et de la Métropole de Lyon, propose, sous sa maîtrise d'ouvrage, la création de nouveaux ouvrages permettant une substitution partielle de ses prélèvements actuels dans la nappe phréatique du couloir de MEYZIEU par un prélèvement au Rhône dans le canal de JONAGE.

Ce projet s'inscrit dans le Plan de Gestion de la Ressource en Eau de la nappe de l'EST LYONNAIS, porté par le SAGE de l'EST LYONNAIS. Celui-ci préconise dans sa fiche IRR-1 - *Substituer une partie des prélèvements collectifs du couloir de Meyzieu par un prélèvement au canal de Jonage*- une diminution d'au moins 50 % des prélèvements agricoles sur le couloir de MEYZIEU. L'objectif est de développer un projet d'intérêt général et permettant :

- Une meilleure gestion quantitative des prélèvements en nappe dans L'EST LYONNAIS,
- Une compensation efficace pour l'agriculture, les industriels, l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry et l'eau potable à la baisse prévisible des autorisations de prélèvements en nappe,
- Une sécurisation des prélèvements collectifs agricoles par une diversification des ressources,
- Une réponse appropriée au plan d'adaptation au changement climatique souhaité par le ministère de l'Environnement sur les territoires.

Cette substitution porte sur un débit de prélèvement max en pointe de 2 m³/s, un objectif de volume annuel de 2,2 millions de m³, et comprend la mise en place d'une prise d'eau, d'une station de pompage et d'une conduite de refoulement permettant de rejoindre les stations de pompage existantes du SMHAR de GENAS NORD (chemin du Puits – GENAS) et SUD (chemin des Fusillés – GENAS).

Ce projet, porté par la profession agricole du Rhône et de l'Isère à travers le SMHAR, est également soutenu par l'Aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, la chambre de Commerce et d'Industrie du Rhône (réunion du 4 janvier 2013).

Ce projet d'intérêt général permettra à l'ensemble des usagers (agricole, industriel et eau potable) de la nappe du couloir de MEYZIEU de pouvoir respecter les volumes maximum prélevables établis en vue d'une gestion durable et équilibrée de la ressource en eau.

Il constitue également une sécurisation indispensable de l'accès à l'eau pour les agriculteurs du territoire de l'EST LYONNAIS (2 500 ha irrigués et 4 500 ha irrigables par le réseau) permettant à la fois le maintien d'une agriculture périurbaine dynamique avec des productions agricoles diversifiées sur ce territoire, mais également d'apporter une réponse aux nombreux défis posés par le changement climatique.

Depuis sa création en 1966, le SMHAR a toujours prôné une gestion raisonnée de l'eau et conçu avec les services de l'Etat, les collectivités et les utilisateurs, des projets d'aménagements innovants et évolutifs.

Les irrigants sont des professionnels responsables, soucieux des enjeux liés à l'eau et notamment de son coût. Des économies considérables ont été réalisées ces dernières années grâce à l'utilisation d'équipements d'optimisation en irrigation (sondes tensiométriques, automatisme, etc..).

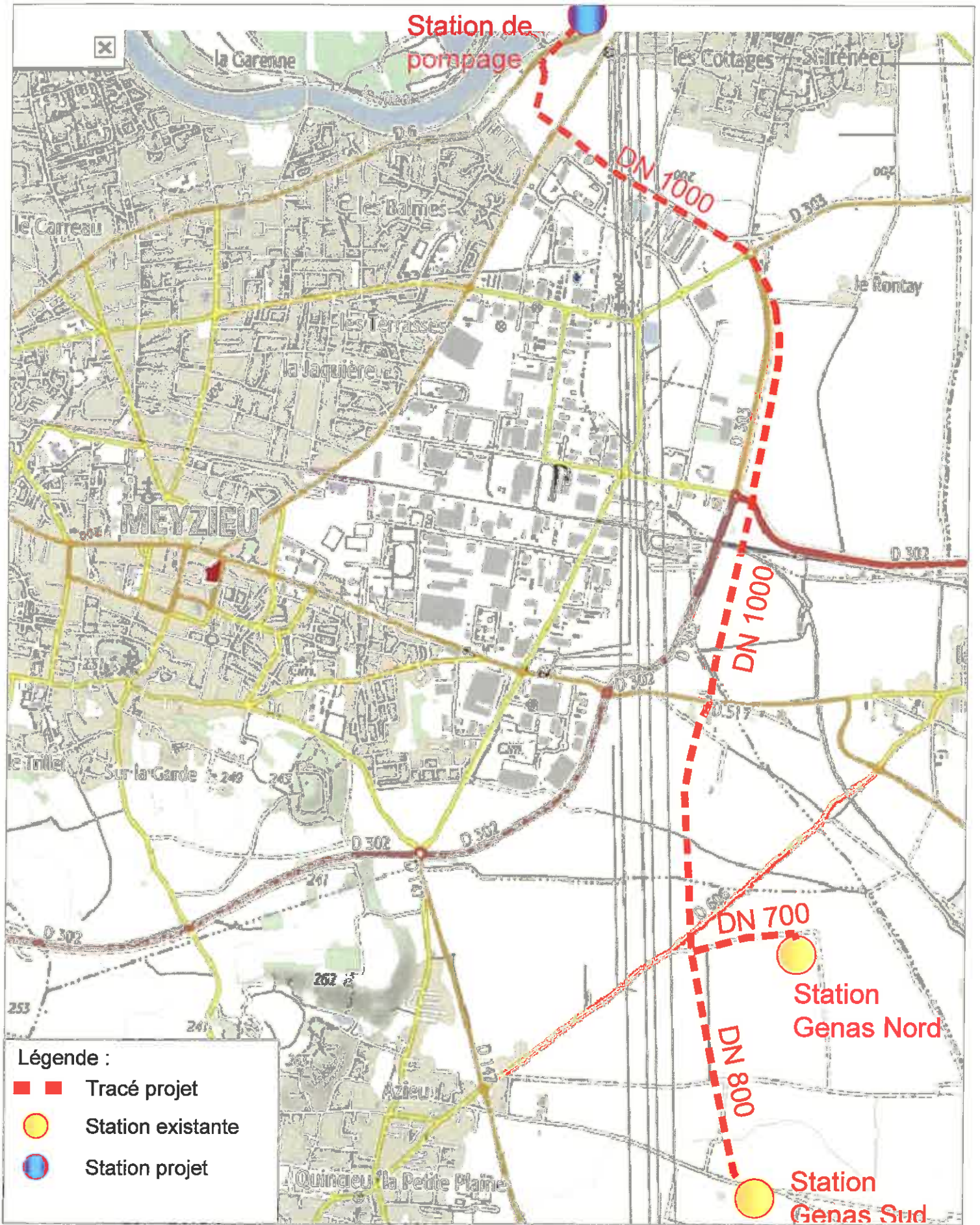
Au-delà de l'assurance climatique qu'elle apporte aux exploitations agricoles périurbaines, l'irrigation raisonnée est une chance, un atout économique, que beaucoup d'agriculteurs dans le monde souhaiteraient posséder pour assurer la qualité et la régularité de leur production.

Le projet va ainsi permettre de remplacer tout ou partie des prélèvements dans la nappe phréatique de L'EST LYONNAIS par des prélèvements dans le RHÔNE. Ce projet permet une substitution de ressource, sans augmentation de surfaces irriguées, et donc de diminuer les prélèvements dans la nappe de L'EST LYONNAIS, en conformité avec les prescriptions du SAGE de L'EST LYONNAIS.

AVERTISSEMENT :

Le résumé non technique a pour objectif de vulgariser l'ensemble du dossier soumis à l'enquête publique.

Ce souci de pédagogie peut entraîner des imprécisions techniques et/ou réglementaires. Pour plus de précisions, le lecteur est invité à se référer aux différentes pièces du dossier.



- Légende :
- - - Tracé projet
 - Station existante
 - Station projet

Syndicat Mixte Agricole du Rhône

Substitution partielle des prélèvements en nappe par des eaux issues du canal de Jonage

Plan n°1 : plan général

Echelle : 1/25 000e



SMHAR



SAFEGE
Ingénieurs Conseils